



## Plan économique du Québec – Mars 2018

### Du temps de qualité pour nos familles

**Québec, le 27 mars 2018.** – Les Québécois souhaitent avoir davantage de temps de qualité avec leur famille, et le Plan économique du Québec répond à cette préoccupation. La bonne situation économique et financière du Québec permet au gouvernement de mettre en œuvre plusieurs mesures concrètes qui viendront améliorer la qualité de vie de tous les citoyens grâce à un meilleur accès aux services et à un meilleur soutien.

#### **Améliorer la qualité de vie des jeunes familles**

Plusieurs mesures sont prévues dans le Plan économique du Québec pour permettre aux familles d'avoir davantage de temps et d'augmenter leur niveau de vie. Ces mesures se traduisent par une aide fiscale additionnelle de plus de 800 millions de dollars sur cinq ans, dont :

- une hausse des frais admissibles au crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants;
- la mise en place, dès 2018, d'un crédit d'impôt non remboursable pour l'achat d'une première habitation;
- la prolongation d'une année du crédit d'impôt remboursable RénoVert.

En outre, des améliorations au Régime québécois d'assurance parentale, afin notamment de le rendre plus flexible, et des modifications apportées à la Loi sur les normes du travail, qui viendraient bonifier les congés pour obligations familiales ou parentales, sont également proposées dans les projets de loi des ministres de l'Emploi et de la Solidarité sociale et du Travail.

Grâce à ces initiatives, les jeunes parents pourront profiter de plus de temps avec leurs enfants. Le Québec sera plus que jamais à l'avant-garde des mesures mises en place pour aider les familles.

#### **Mieux répondre aux besoins des citoyens et des communautés**

Le Plan économique du Québec permet également de mettre en œuvre des mesures totalisant 2,3 milliards de dollars sur cinq ans afin de mieux répondre aux besoins des citoyens et des communautés. Ainsi, des investissements importants sont prévus pour :

- favoriser l'accès à des habitations de qualité et abordables, en construisant notamment 3 000 logements sociaux;
- appuyer le développement économique et social des communautés autochtones;
- promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et lutter contre les violences conjugales et sexuelles;
- offrir un soutien additionnel aux organismes communautaires;
- soutenir des organismes intervenant auprès des Québécois d'expression anglaise et assurer la vitalité des communautés d'expression anglaise.

### **Prendre soin de nos aînés et des proches aidants en améliorant leur qualité de vie**

Afin de faciliter le maintien à domicile et améliorer la qualité de vie des aînés, le Plan économique du Québec prévoit la bonification du crédit d'impôt remboursable pour l'achat ou la location de biens pour prolonger leur autonomie tels que les prothèses auditives, les systèmes d'avertissement pour les malentendants et les fauteuils roulants.

Prendre soin de nos aînés signifie également bonifier le soutien aux aidants naturels et à la relève bénévole et favoriser la cohabitation intergénérationnelle. Au cours des cinq prochaines années, cette bonification représentera une aide de plus de 100 millions de dollars.

### **Plus d'argent dans les poches des Québécois**

L'amélioration de la qualité de vie passe également par une augmentation du revenu, et le gouvernement poursuit donc les efforts entrepris au cours des dernières années pour redonner de l'argent aux citoyens en :

- bonifiant le crédit d'impôt pour travailleur d'expérience et le bouclier fiscal, qui permet de compenser la perte de transferts sociofiscaux liée à une augmentation du revenu des ménages;
- réformant la taxe scolaire, en mettant en place un taux unique régional de taxation basé sur le taux le plus bas pour chaque région.

Enfin, rappelons que depuis 2014, le Plan économique du Québec a permis de réduire le fardeau fiscal des particuliers de 3 milliards de dollars par année, notamment grâce à l'abolition de la contribution santé, à des baisses d'impôt, au supplément de 100 \$ par enfant pour l'achat de fournitures scolaires et à la réforme de la taxe scolaire. L'économie engendrée atteint plus de 1 000 \$ par famille et 500 \$ par personne seule.

### **Citations :**

« Les Québécois ont exprimé leur désir de pouvoir passer plus de temps de qualité auprès de leurs proches. Nous l'avons bien compris, et c'est pourquoi nous proposons des mesures très concrètes à cet égard dans le Plan économique du Québec. Il est important de donner plus de temps aux Québécois afin qu'ils puissent trouver un meilleur équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie familiale. Ainsi, nous voulons mieux répondre aux besoins des parents du Québec et de leurs enfants pour leur permettre de s'épanouir dans un nouveau Québec qui leur ressemble. »

« La solidarité et le soutien à ceux qui en ont besoin font partie des valeurs fondamentales de la société québécoise, et les marges de manœuvre que nous avons dégagées au cours des dernières années nous permettent aujourd'hui de renforcer ce filet social auquel nous tenons tous en ciblant les clientèles les plus vulnérables. »

« Enfin, nous apportons également une attention particulière à nos aînés et aux proches aidants en proposant des mesures concrètes pouvant améliorer leur qualité de vie. »

*Carlos J. Leitão, ministre des Finances*

### **Faits saillants**

- Des mesures totalisant 2,7 milliards de dollars pour offrir un meilleur soutien à tous les Québécois et pour améliorer leur niveau de vie.
- Une aide fiscale additionnelle de 800 millions de dollars pour les familles, dont un crédit d'impôt non remboursable pour l'achat d'une nouvelle habitation.
- 431 millions de dollars pour favoriser l'accès à des habitations de qualité et abordables.
- 96 millions de dollars pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et lutter contre les violences conjugales et sexuelles.
- 25 millions de dollars pour le soutien des Québécois d'expression anglaise.

**Liens connexes :**

Fascicule *Revenu disponible : plus d'argent pour chaque Québécois* :

[http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2018-2019/fr/documents/RevenuDisponible\\_1819.pdf](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2018-2019/fr/documents/RevenuDisponible_1819.pdf)

Le Plan économique du Québec de mars 2018 :

[http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2018-2019/fr/documents/PlanEconomique\\_18-19.pdf](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2018-2019/fr/documents/PlanEconomique_18-19.pdf)

Le Plan économique en bref :

[http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2018-2019/fr/documents/EnBref\\_18-19.pdf](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2018-2019/fr/documents/EnBref_18-19.pdf)

– 30 –

**Source :**

Audrey Cloutier

Attachée de presse

Cabinet du ministre des Finances

Tél. : 418 643-5270

